

RÉSIDENCE ARTISTIQUE & PÉDAGOGIQUE EN VAL D'ARGENT (ALSACE) – NOVEMBRE 2023 - JANVIER 2024

Appel à Candidature

CONTEXTE

Le Val d'Argent est labellisé Pays d'Art et d'Histoire depuis 2005. Cette vallée a un passé historique très riche marqué, d'une part, par l'exploitation des mines d'argent dès le 10^{ème} siècle et, d'autre part, par l'industrie textile qui s'y est développée au 18^{ème} siècle. La ville de Sainte-Marie-aux-Mines avait une place géographique importante et stratégique entre l'Alsace et la Lorraine. Elle est dotée d'un passé d'échanges, de rencontres et de conflits et d'un notable patrimoine religieux. La ville compte également la plus grande commune forestière d'Alsace.

La cité scolaire du Val d'Argent se constitue du collège Reber et du lycée Louise Weiss, proposant une section d'enseignement général et une section d'enseignement professionnel, qui compte environ 660 élèves. Sont également associés à la résidence, les élèves des écoles primaires et maternelles de la vallée.

Bien que dynamique au niveau culturel et riche d'événements saisonniers désormais bien ancrés, le territoire du Val d'Argent se situe néanmoins loin des grands pôles culturels. Une résidence d'artiste représente, pour les élèves, l'occasion d'une approche concrète du monde artistique et permet de poursuivre la dynamique engagée, de développer et maintenir les formes d'expression artistique, mettre en avant leur travail grâce au partenariat, travailler en groupe autour d'un projet commun, porteur de sens, susciter leur curiosité, sont autant d'actions inscrites au cœur du projet d'établissement et de celui des écoles du secteur. La cité scolaire du Val d'Argent est à taille humaine, ce qui facilite les échanges et la convivialité.

Cette résidence est le fruit d'un partenariat entre la Cité Scolaire du Val d'Argent, la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Alsace et le Gip-Acmisa (*Groupement d'intérêt public - action culturelle en milieu scolaire d'Alsace*) constitué entre l'Académie de Strasbourg, la DRAC (*Direction régionale des affaires culturelles Grand Est*), des collectivités (villes de Colmar, Mulhouse, Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg) et des mécènes (*Crédit mutuel enseignant*), en partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est).

Cette résidence fait suite à de nombreuses expositions menées par le FRAC Alsace au LAC (Sainte-Marie-aux-Mines) depuis 2008, ainsi qu'à 8 résidences d'artistes qui ont eu lieu de 2011 à 2022 (voir annexe).

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE 2023

LA THÉMATIQUE

La thématique retenue pour la résidence 2023 est :

« Cabinet de curiosités »

Cette thématique a été pensée en lien avec les lieux d'exposition de fin de résidence qui, cette année, seront certaines vitrines de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines.

Voici différents mots clefs qui viennent compléter la thématique en question :

- La matière, les matières
- Le concret, la fabrication, l'artisanat
- Le monde vivant, les formes organiques
- La création, l'imagination
- Collectionner, histoire naturelle et culturelle
- ...

DEUX AXES MAJEURS : L'ARTISTIQUE ET LE PÉDAGOGIQUE

L'objectif de cette résidence est double.

L'OBJECTIF ARTISTIQUE

L'artiste sélectionné devra créer des œuvres en relation avec une ou plusieurs caractéristiques liées à l'identité du Val d'Argent et à la thématique annoncée : « Cabinet de curiosités ». Il/elle conçoit une exposition in situ dans des vitrines de la ville en présentant ses propres œuvres et (optionnel) celles d'autres artistes (œuvres de la collection du FRAC, ...). Les œuvres des élèves seront également exposées dans d'autres vitrines de la commune.

L'OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Pendant la résidence, l'artiste devra monter, en relation avec les enseignants, des projets avec les élèves de différentes sections allant de l'école primaire, au collège et au lycée.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

Durant toute la durée de la résidence, l'artiste bénéficiera gracieusement :

- d'un lieu d'hébergement, de type F3, attenant à la Cité Scolaire,
- d'une pièce sur son lieu d'hébergement pouvant lui servir d'atelier,
- d'un accueil en demi-pension au restaurant scolaire du lycée Louise Weiss (hors congés scolaires),
- d'un lieu d'accueil pour la mise en œuvre des actions avec les publics scolaires, auprès desquels il a une mission d'accompagnement artistique et pédagogique,
- d'un espace d'exposition : certaines vitrines de la ville, pour la présentation de son travail à la suite de la résidence.

BUDGET PRÉVISIONNEL & PARTENARIAT

Comme mentionné précédemment, cette résidence est le fruit d'un partenariat.

L'artiste se verra allouer la somme de **6 000 Euros** qui couvrira : ses honoraires, ses frais de production (inclus la scénographie et l'éclairage des vitrines), ses interventions pédagogiques, la cession des droits de présentation et de représentation (reproduction), le transport des œuvres hors Alsace (notamment en cas de présentation d'œuvres existantes au cours de l'exposition de restitution de la résidence) et ses déplacements.

Les frais liés à la communication, au matériel pédagogique, au logement, à l'atelier, à l'espace d'exposition et au vernissage sont pris en charge par les différents partenaires du projet.

À noter également que pour le montage de l'exposition de fin de résidence, l'artiste bénéficiera de l'aide technique du régisseur du FRAC Alsace.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE

- La résidence se déroulera du 13 novembre au 22 décembre 2023 et du 8 janvier au 19 janvier 2024,
- La dernière semaine de la résidence sera consacrée à la finalisation des œuvres de l'artiste et au montage de l'exposition,
- Le vernissage de l'exposition de fin de résidence aura lieu le 18 janvier 2024,
- L'exposition de fin de résidence aura lieu du 18 janvier (vernissage) au 23 février 2024.

À noter qu'une réunion de rencontre entre l'artiste, les partenaires et les acteurs du territoire aura lieu en amont de la résidence, en septembre ou en octobre 2023.

COMPÉTENCES REQUISES

L'artiste devra :

- Pour faire acte de candidature, être artiste plasticien, résider en France ou à l'étranger, être engagé dans une démarche professionnelle de création et maîtriser l'usage de la langue française,

- être pédagogue et avoir, à son actif, des expériences d'intervention pédagogique auprès de différents publics, notamment du scolaire,
- disposer d'une assurance responsabilité civile,
- justifier d'un régime de sécurité sociale (ex : URSSAF artistes ex-Maison des artistes- AGESEA-sécurité sociale) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une note d'auteur ou facture,
- être en règle avec les services fiscaux et sociaux,
- être titulaire du permis de conduire pour se déplacer sur l'ensemble du territoire du Val d'Argent, d'autant plus que la résidence aura lieu en hiver.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les éléments à fournir sont :

- Un CV présentant le parcours et les expériences du candidat (diplômes, cursus, expositions, résidences antérieures, publications, etc.),
- Un dossier artistique synthétique, comprenant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels d'œuvres réalisées, datés et légendés,
- Une note d'intention spécifique pour le projet de résidence artistique et pédagogique qui aura lieu à Sainte-Marie-aux-Mines en 2023-2024, ainsi que les motivations du candidat,
- Une présentation des actions de médiation envisagées en fonction de la thématique et à destination d'un public scolaire de différents niveaux : primaire, collège, lycée.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par le comité de sélection.

➤ **Critères de sélection :**

- Qualité artistique, expérience pédagogique et mise en œuvre des ateliers pour le public scolaire, capacité à s'adapter au terrain et à son contexte

CALENDRIER

- **Date limite de réception des candidatures : le 19 juin 2023,**
 - Un jury de présélection se réunira début juillet 2023 (semaine 27). Les candidats présélectionnés seront auditionnés lors du jury qui se tiendra à Sélestat (Alsace) le **5 juillet 2023.**
- **Les dossiers de candidatures sont à envoyer à anne-virginie.diez@frac-alsace.org**